

# PROCÉDURE DE TRANSMISSION DES INFORMATIONS MÉDICALES

## Camp de jour de Lac-des-Écorces



### PROCÉDURES DE TRANSMISSION

Lors de l'inscription au camp de jour, les parents/tuteur remplissent obligatoirement une fiche santé pour chacun des enfants. Tel que spécifié à la balise 3.3, la fiche santé contient des informations relatives aux antécédents médicaux, aux vaccins, aux allergies, etc.

La direction du camp de jour municipal compile les informations dans sa base de données ou ses cartables. Cette information doit être accessible facilement en cas d'urgence.

La direction du camp de jour municipal ou son mandataire transmet à l'animateur qui interviendra quotidiennement avec l'enfant l'information pertinente dans le cadre de ses fonctions : allergies, problèmes de santé affectant la participation aux activités, médication à prendre, asthme, etc. Les informations sont transmises par écrit sur la fiche de présences de l'animateur.

### PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES INFORMATIONS MÉDICALES

Si des modifications quant à l'état de santé d'un participant surviennent, les parents/tuteur sont responsables de le signaler par écrit à l'accueil du camp de jour. Le responsable du service de garde a la responsabilité de transmettre l'information à l'animateur de l'enfant ET à la direction du camp de jour afin que l'information soit annexée à la fiche santé de l'enfant.

### FORMULAIRE DE MISE À JOUR DES INFORMATIONS MÉDICALES

CAMP DE JOUR DE LA VILLE / MUNICIPALITÉ XYZ
Prénom et nom de l'enfant : _____
Date de naissance : _____
Information à transmettre à l'animateur et à annexer à la fiche santé :
_____
_____
_____
_____

Signature du parent/t